

**Concentration géographique : état des lieux des agglomérations agroalimentaires
de la wilaya de Bejaia**

**Geographic concentration: Status of Agro-food Agglomerations in the wilaya of
Bejaia**

Timeridjine Sara¹, Timeridjine Massicilia², Chitti Mohand³

¹ Doctorante, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, tim.sara@hotmail.fr

² Doctorante, université Abderrahmane Mira de Bejaia, tim.cylia@hotmail.fr

³ Professeur, université Abderrahmane Mira de Bejaia, cmohand@hotmail.com

Date de réception : 14/11/2021 Date d'acceptation : 18/12/2021 Date de publication : 10/01/2022

Résumé :

L'objet de cet article consiste à analyser le phénomène de concentration d'entreprises en agglomération dans la wilaya de Bejaia. Réputé pour son poids économique dans l'industrie agroalimentaire, elle regorge des entreprises spécialisées dans cette industrie. Dans ce qui suit nous allons comprendre les facteurs de localisation et d'attractivité des entreprises au travers d'entretiens auprès des industries agroalimentaires, mais aussi la réalité de l'existence d'un regroupement sous forme de réseau d'entreprises et d'acteurs via le cluster boisson Algérie qu'héberge la wilaya de Bejaia.

Mots clés: agglomération, localisation, industries agroalimentaires, wilaya de Bejaia

Jel Classification Codes: L20, O10, O14

Abstract:

The purpose of this article is to analyze the phenomenon of concentration of businesses in agglomeration in the wilaya of Bejaia. Known for its economic weight in the agro-food industry, it is full of companies specializing in this industry. In what follows we will understand the factors of localization and attractiveness of companies through interviews with agro-food industries, but also the reality of the existence of a network companies and actors through the Algerian drink cluster hosted by the wilaya of Bejaia.

Keywords: agglomeration, localization, agro-food industry, wilaya of Bejaia.

Jel Classification Codes : L20, O10, O14

Auteur correspondant: TIMERIDJINE Sara, Email: tim.sara@hotmail.fr

1. Introduction

La mondialisation a promulgué la sphère économique vers une accélération des échanges, à la décentralisation et à la délocalisation géographique des entreprises par l'effet des avancées technologiques. Pourtant, on observe l'effet inverse avec la concentration d'entreprises pour renforcer l'effet d'agglomération. L'intérêt de ces dernières est de promouvoir l'innovation et les échanges en exploitant les ressources qui existe à proximité, cela a pour objectif de promouvoir la compétitivité du pays mais aussi celles des entreprises.

La concentration d'entreprises permet aux entreprises de travailler ensemble dans le but de créer des synergies qui vont les aider à renforcer leurs stratégies de base, de mieux maîtriser leurs coûts et être plus compétitives. En s'implantant dans une région, les entreprises la dynamisent en suivant le concept de « coopération » dont l'origine revient aux notions de compétition et de coopération. De celle-ci naissent les configurations spatiales de districts industriels, de Système Productifs Locaux (SPL), de pôles de compétitivité ou encore de Système Economique Territorial (SET).

La wilaya de Bejaia regorge d'entreprises (4^{ème} au niveau national) réparties dans des zones industrielles dont la majorité active dans l'industrie agroalimentaire. Une dynamique qui a permis la mise en place de configurations géographiques rattaché à la localisation des acteurs et à leurs proximités. C'est dans ce sens, que l'objet de ce travail s'articule autour de la question suivante : quel est l'état des lieux des agglomérations agroalimentaires de la wilaya de Bejaia ?

La présente recherche va se structurer comme suit : un survol théorique sur les concentrations géographiques ainsi que sur les facteurs de localisation et d'attractivité. Un aperçu sur le principe de concentration géographique en Algérie. Puis un état des lieux sur la localisation et l'attractivité des entreprises au niveaux de la wilaya de Bejaia au travers d'entretiens menés avec les représentants des industries agroalimentaires, consolidé par une analyse sur la réalité de l'existence d'un regroupement d'entreprise par l'étude du cluster boisson Algérie (CBA) au travers de l'entretien directif mené avec le président du cluster.

2. Dynamiques des agglomérations : aperçu théorique

L'intérêt porté au phénomène de concentration géographique que forment les agglomérations remonte à la fin du 19^e siècle avec les travaux de Marshall (1919) sur la concentration d'entreprises dans les villes industrielles italiennes. Suite à ses observations sur les effets de cette concentration, il mit en place la notion de « district industriel » sans proposer de définition claire. Ce n'est qu'après que Beccatini (1992) propose une définition du district industriel au sens marshallien, en disant que « c'est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée ».

Pourtant, ce n'est qu'à partir des années 70-80 que beaucoup ont essayé d'apporter leurs contributions en proposant une définition sur ce phénomène d'agglomération d'entreprises et d'innovation, surtout après le succès de la Silicon Valley et de la Route 128 aux USA (Aglietta & Boyer, 1982 ; Rainelli, 2003 ; Blanc, 2004 ; Marcon & Moinet, 2006 ; Kendel, 2007 ; Meier,

2009 ; Pommier, 2014). Ceci dit, même si ces auteurs partagent la même perception sur ces configurations, il n'en reste pas moins qu'en filtrant chacune d'elles, on constate des caractéristiques différentes et distinctes. Ces différences permettent de dégager différentes formes : cluster, district industriel, pôle de compétitivité, milieu innovateur, SPL, SET, technopoles.

Pour Bagaoui & al (1996) les systèmes productifs locaux sont « un ensemble d'entreprises (PME) en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises localisées dans un même espace de proximité autour de plusieurs métiers ». Il constitue également un « milieu innovateur » de sorte qu'il doit être relié et soutenu par des organismes publics ou privés qui favorisent l'innovation. La notion de SET 'Système Economique Territorial' revient aux travaux de (Ferguene, 2016) qui étudie les dynamiques locales et leurs organisation spatiale. Il revêt un intérêt majeur, car il permet de comprendre ces dynamiques et est un outil pour le développement d'une région ou d'une localité.

Même si aujourd'hui, la forme la plus reconnue est celle des « clusters » (Ouhejjou & Sossi Alaoui, 2013), c'est d'ailleurs Porter (1990) qui confirme le rôle de ces derniers dans la compétitivité d'une nation, en précisant que c'est la formation de combinaisons à la fois concurrentielles et coopératives entre les différents acteurs, sous la forme d'un réseau qui garantirait sa compétitivité. Ainsi, le pôle de compétitivité selon Porter (1990) « un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement et complémentaires (technologies et savoir-faire commun) ». Il permet de ce fait aux entreprises, mais aussi au pays où il est ancré de jouir d'avantages compétitifs.

S'inspirant des travaux de Porter, le DATAR propose la définition la plus reconnue : « c'est la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour d'un marché et d'un domaine technologique ou scientifique qui lui est attaché et doit rechercher l'atteinte d'une masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale ».

Ces concentrations sont en fait des réseaux de connexions entre entreprises et d'autres acteurs de proximité qui contribuent à renforcer la performance des entreprises et à dynamiser le territoire dans lequel elles sont localisé ou implantés ((Idir, Benaïcha, & Chabi, 2020). Dans ce sens, ces regroupements constituent une plus-value pour les entreprises mais aussi pour l'ensemble du territoire.

Pour comprendre ces concentrations, il faut s'intéresser au choix de la localisation géographique des entreprises. Les différentes théories de localisation permettent de dégager plusieurs facteurs dits « traditionnels » régissant la localisation des entreprises, à savoir, le facteur humain, le facteur géographique, les ressources naturelles, les infrastructures et le macro-environnement du territoire en question.

Nous entendons par facteur humain, la population du territoire, qu'elle soit en âge de travailler ou non. Selon les objectifs du territoire, la variable du facteur humain va changer. Un territoire ayant pour objectif l'attractivité résidentielle, ne se focalisera pas sur une catégorie particulière. Contrairement aux territoires cherchant l'attractivité des investisseurs, ces derniers se focaliseront sur la population en âge de travailler.

Le facteur géographique ainsi que le facteur ressources naturelles ont longtemps constitué deux facteurs très importants lors du choix de localisation d'une entreprise. Mais l'ouverture des frontières et la mondialisation ont amoindris l'importance de ces deux facteurs. Le macro-environnement reste à nos jours l'un des premiers critères pris en considération lors du choix de localisation d'une entreprise. A savoir, l'environnement politico-légal, économique, socio-culturel, technologique et écologique a un impact direct sur le fonctionnement de chaque entreprise. A ceux-là s'ajoutent de nouveaux facteurs ressortant des différentes enquêtes menées auprès des entreprises, tel que le microenvironnement (Porter M., 1998), la proximité des tiers (Fontan, Klein, Tremblay, & Rousseau, 1999, pp. 79-122), La gouvernance locale (Bocquet & Mothe, 2009, pp. 101-122).

3. Concentration géographique en Algérie

L'Algérie a l'instar des pays voisins (Maroc et Tunisie) a connu un retard considérable dans la prise en considération de ces phénomènes d'agglomération. Il aurait fallu attendre 2008 pour que l'Etat intègre la politique de concentration géographique dans le cadre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) pour promouvoir la compétitivité des territoires.

En effet, avec le nombre important d'entreprises à majorité constitués de PME, l'Etat a souhaité dynamiser les territoires où elles se localisent en adoptant la politique des pôles (Paris, 2013). Ces entreprises activent dans différents domaines, se répartissent dans des zones d'activités ou des zones industrielles. Dans le but de structurer le territoire, le gouvernement a adopté le programme SNAT dont les lignes directrices portent sur la durabilité du territoire, la création des dynamiques de rééquilibrage territorial, la mise en œuvre de l'équité territorial, gouvernance, attractivité et compétitivité des territoires.

Ce programme a prévu six pôles répartis à travers tout le territoire : pôle sur les TIC à Alger, Sidi Abdellah et Bouinan. Le pôle chimie-organique et télécommunication à Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbés et Tlemcen. Le pôle des biotechnologies métallurgie et mécanique à Constantine, Annaba et Skikda. Le pôle agroalimentaire à Sétif, Bejaia, Bordj Bou Arreridj et M'sila. Le pôle sur les énergies renouvelables à Médéa, Boughezoul et Laghouat. Enfin, le pôle sur la pétrochimie et énergies renouvelables à Ouargla, Hassi Messaoud et Ghardaïa.

Les plus importants que l'on dénombre aujourd'hui sont le Cyberparc de Sidi abdallah, le Technoparc d'Annaba, d'Oran et de Ouargla (Mokrane, 2017). Les autres n'ont pas tous vu le jour et sont restés de l'encre sur papier pour certains et à l'état embryonnaire pour d'autres, on dénombre parmi eux le pôle agroalimentaire de Bejaia. En effet, malgré la disponibilité d'un important nombre d'entreprises agroalimentaires (Cevital, Candia, Soummam, Ifri, Danone, ...), d'universités, d'infrastructures et de centres de recherche qui sont des atouts que tout pôle devrait avoir (Belkacem, Herizi, & Moussi, 2013), mais qui n'ont pas suffi pour laisser émerger ce pôle.

Au-delà de ces éléments, d'autres paramètres ont également induit à la non-existence de ce dernier, comme l'absence de coopération entre les entreprises et les organismes locaux, des innovations timides, des collectivités locales pas assez motivé pour le mettre en place, soucis avec le foncier industriel, une bureaucratie administrative, l'influence du secteur informel et la

concurrence déloyale (Bedrani, 2007 ; Arabi, 2009 ; Maarouf, 2012, Djouab & Abedou, (2018). Pourtant l'absence de ce dernier a laissé émerger le cluster boisson Algérie (CBA), cluster qui fait objet de notre étude.

Comme l'explique les travaux de Belkacem et al (2013), l'Algérie devrait se recentrer sur les secteurs de l'industrie en particulier l'agroalimentaire vu les fortes importations. C'est dans ce sens et dans le cadre de la collaboration algéro-allemande GIZ que la mise en place de clusters agroalimentaires ainsi que dans les services de transport et logistique a été enclenché ((Idir, Benaïcha, & Chabi, 2020). Les clusters ayant vu le jour sont : le cluster huile d'olive de Bouira, cluster de transformation de tomate industrielle à Guelma et Annaba, le Cluster de valorisation et de transformation des dattes à Ghardaïa et Biskra, enfin, le cluster boisson de Bejaia qui fait objet d'une analyse dans ce travail,

4. Localisation et regroupement d'entreprises de la wilaya de Bejaia

Le potentiel économique de la wilaya de Bejaia, précisément dans l'activité agroalimentaire est ce qui nous a amenés à nous intéresser à cette dernière. Avec plus de 80% d'entreprises tous secteurs confondus installés, ce qui fait d'elle la quatrième au niveau national en nombre d'entreprises. Des entreprises pour la plus part dans l'agroalimentaire et qui se répartissent dans des zones d'activités : Akbou, El-kseur, Ouzellaguen et Bejaia.

Ce travail est consacré à l'analyse des regroupements d'entreprises agroalimentaire de la wilaya de Bejaia dans ce cas, nous avons voulu étudier la réalité de ces regroupement en ayant étudié le cas du « *Cluster Boisson Algérie (CBA)*», mais avant cela, nous avons voulu au préalable comprendre les facteurs de localisation et d'attractivité qui amènent les entreprises à s'installer dans la région.

4.1. Facteurs de localisation et d'attractivité des entreprises

Notre étude menée porte sur l'offre territoriale de la wilaya de Béjaia auprès de 21 cadres d'importantes industries agroalimentaires. La méthode d'échantillonnage utilisée est celle des itinéraires. Nous avons sollicité les entreprises se trouvant le long de la RN26 puisque c'est là que se concentrent la plus grande majorité d'entreprises agroalimentaires comme signalé plus haut. La **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**¹ présente la répartition de l'échantillon par commune et par statut juridique. 48% de notre échantillon est situé à Akbou. Il convient également de noter que cette commune abrite l'une des zones industrielles les plus dynamiques de la wilaya.

Table N°1. Répartition de l'échantillon par commune

| Commune | Akbou | Amizour | El-Kseur | Oued Ghir | Ouzellaguen | Toudja |
|----------------|--------------|----------------|-----------------|------------------|--------------------|---------------|
| Effectifs | 10 | 1 | 6 | 2 | 1 | 1 |

| | | | | | | |
|---|--------|-------|--------|-------|-------|-------|
| % | 47,62% | 4,76% | 28,57% | 9,52% | 4,76% | 4,76% |
|---|--------|-------|--------|-------|-------|-------|

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

La Table N°22 représente la répartition de l'échantillon par sous-secteur et par taille. La PME est la taille prédominante de l'échantillon avec 48% des effectifs interrogés. 43% de l'échantillon provient du sous-secteur de l'eau et des boissons. L'orientation vers ce secteur peut s'expliquer par deux principaux facteurs. Le premier étant le coût de l'eau, principale matière première des boissons, qui revient très peu chère puisque le territoire en question possède un sous-sol riche en nappes phréatiques. Le second étant le taux de transformation de ce sous-secteur qui est faible en comparaison aux autres sous-secteurs.

Table N°2. Répartition de l'échantillon par sous-secteur et par taille

| Sous-secteur | Effectifs | % | Nb.Employés | Effectifs | % |
|--------------|-----------|------|-------------|-----------|------|
| Pdt_lait | 3 | 14% | TPE | 0 | 0% |
| Boissons | 9 | 43% | PE | 8 | 38% |
| Céréales | 6 | 29% | PME | 10 | 48% |
| Autre | 3 | 14% | GE | 3 | 14% |
| Total | 21 | 100% | Total | 21 | 100% |

Source : Etabli par l'auteur à partir des résultats de l'enquête

Pour mieux comprendre la répercussion que l'offre territoriale a sur la localisation des industries, nous avons décidé de focaliser nos entretiens sur les facteurs d'attractivité vus plus haut dans la revue de littérature. La Table N°3 représente la répartition de la main d'œuvre dans les différents cercles de la division territoriale, à savoir, la commune, la wilaya et le pays. Un peu plus de 66% de la main d'œuvre employée est issue de la même commune des entreprises de l'échantillon et plus nous nous éloignons du cercle de la localité, plus la main d'œuvre employée a tendance à baisser.

Table N°3. Géographie de la main d'œuvre

| | Commune | Wilaya | National |
|-----------------|---------|--------|----------|
| Inf 50% | 14% | 71% | 24% |
| Sup 50% | 76% | 19% | 0% |
| Manquant | 10% | 10% | 10% |
| Moyenne | 66,11% | 31,95% | 2,47% |

Source : Etabli par l'auteur à partir des résultats de l'enquête

La Table N°4Table N° représente la géographie des approvisionnements et des distributions. Nous constatons que les producteurs locaux restent très dépendants des importations. Seul 27,06% des matières premières proviennent de la localité. D'autant plus que ce taux est dû en majeure partie à la matière intermédiaire utilisée dans le secteur des boissons telle que la pâte de fruits, fournie par un seul producteur, ainsi que le blé utilisé par les céréaliers provenant des centrales d'achat. 41,39% de la production de l'échantillon est distribuée hors wilaya, 31,17% au niveau de la commune, 27,28% dans les autres communes de la wilaya et une seule industrie de l'échantillon exporte. Ces chiffres montrent que les

produits locaux ont une bonne visibilité au niveau national mais très faible au niveau international.

Table N°4. Géographie des approvisionnements et des distributions

| | Approvisionnement | | | | Distribution | | | |
|----------------|-------------------|-------|--------|--------|--------------|------|-------|-------|
| | Loc. | Rég. | Nat. | Inter. | Loc. | Rég. | Nat. | Inter |
| Inf 50% | 78% | 94% | 72% | 61% | 78% | 72% | 50% | 100% |
| Sup 50% | 22% | 6% | 28% | 39% | 22% | 28% | 50% | 0% |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Moy | 27 % | 12,2% | 19,7 % | 40,9% | 31,1% | 7,3% | 41,3% | 0,17% |

Source : Etabli par l'auteur à partir des résultats de l'enquête.

Le croisement des données entre facteurs ayant eu une influence entre le choix de localisation et le type du foncier donnent les résultats présentés dans la Table N°5. Nous remarquons que le coût du foncier est le facteur le plus cité. La Main d'œuvre et l'appartenance à la commune sont également des facteurs ayant eu une grande part d'influence, tandis que le reste des facteurs n'a eu une influence que pour une infime partie de notre échantillon. Six cadres ont avancé d'autres facteurs ayant influencés leurs choix de localisation. Parmi ces facteurs le fait que Bejaia soit au cœur de la région centre, l'inexistence d'une entreprise de ce secteur dans la wilaya et le rachat d'entreprise déjà existante. 38% de l'échantillon est implanté sur des propriétés privées, 29% sur des zones commerciales, 24% sur des zones industrielles et pour les deux restants, l'un est situé sur une concession publique et l'autre sur une propriété de l'Etat. Comme nous le remarquons, le coût du foncier a eu une influence sur 43% des effectifs étant localisés sur une propriété privée et sur une zone d'activité industrielle. L'appartenance à la commune est un facteur cité à 50% par les effectifs des zones commerciales et la localisation de la main-d'oeuvre est cité par 67% des effectifs situés sur une propriété privée.

Les facteurs qui ressortent le plus pour les industries localisées dans les zones commerciales ont un rapport direct avec la commune, les aides qu'elle offre et son image. Alors que les entreprises situées en zones industrielles ont plus tendance à mentionner les facteurs ayant rapport avec son environnement macro et micro (le coût des transports, l'agglomération d'entreprises et par le niveau de vie). Tandis que les entreprises situées sur des propriétés privées ont été influencées en grande partie par la localisation de la main d'œuvre et les aides locales. 62% de l'échantillon pense que la wilaya est attractive aux activités économiques. Le facteur macro-environnement rassemble l'environnement politique, économique, socio-culturel, technologique, écologique et légal. La relation qu'ont les entreprises avec les différentes institutions est un bon indicateur d'évaluation de l'attractivité d'un territoire.

Table N°5. Croisement type de foncier et facteur de localisation

| | % | ZAC | ZI | Prop.priv | Autre |
|--|---|-----|----|-----------|-------|
|--|---|-----|----|-----------|-------|

| | | | | | |
|-----------------------------|-----|-----|------|-----|------|
| Type foncier | | 29% | 24% | 38% | 8% |
| Coût foncier | 33% | 14% | 43% | 43% | 0% |
| Coût transport | 10% | 0% | 100% | 0% | 0% |
| Proximité fournisseurs | 10% | 50% | 50% | 0% | 0% |
| Localisation des clients | 5% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| Localisation Main d'œuvre | 29% | 17% | 17% | 67% | 0% |
| Aides locales | 10% | 50% | 0% | 50% | 0% |
| Agglomération d'entreprises | 5% | 0% | 100% | 0% | 0% |
| Image de la commune | 14% | 67% | 0% | 33% | 0% |
| Concurrence | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% |
| Niveau de vie | 5% | 0% | 100% | 0% | 0% |
| Appartenance à la commune | 29% | 50% | 17% | 33% | 0% |
| Autre | 29% | 17% | 33% | 33% | 17% |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

Nous avons demandé à notre échantillon de noter, sur une échelle de 5, leur relation avec les différentes institutions. Les résultats obtenus sont présentés à la Table N°6. L'institution qui obtient le plus faible score est celle des chemins de fer puisque notre échantillon n'y a pas recours pour sa logistique. Les institutions judiciaires, portuaires, aéroportuaires et l'université obtiennent des scores en dessous de la moyenne. Les interviewés citeront que ces institutions ne s'ouvrent pas au monde de l'entreprise ou que leurs affaires ne nécessitent pas forcément une interaction avec elles. Le reste des institutions obtiennent des scores supérieurs à la moyenne, notamment une relation très satisfaisante avec les institutions financières et fiscales pour 67% de l'échantillon.

Table N°6. Qualité de la relation avec les institutions publiques

| | Score | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|-----------------------|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Insti. judiciaires | 2,19 | 43% | 5% | 5% | 10% | 14% | 24% |
| Instit. fiscales | 4,43 | 0% | 0% | 5% | 14% | 14% | 67% |
| Insti. financières | 4,52 | 0% | 0% | 0% | 14% | 19% | 67% |
| Institutions admin. | 4,19 | 0% | 0% | 5% | 19% | 29% | 48% |
| Cham. commerce | 3,95 | 0% | 0% | 19% | 14% | 19% | 48% |
| Inspection du travail | 4,33 | 5% | 0% | 0% | 5% | 33% | 57% |
| Envir. naturel | 3,48 | 14% | 0% | 0% | 29% | 24% | 33% |
| Université/formation | 2,57 | 29% | 14% | 5% | 10% | 10% | 33% |
| Direction d'emploi | 3,76 | 5% | 10% | 5% | 19% | 10% | 52% |
| Insti. portuaires | 2,81 | 33% | 0% | 0% | 14% | 24% | 29% |
| Insti. aéroportuaires | 2,43 | 38% | 5% | 0% | 10% | 29% | 19% |
| Insti. ferroviaires | 0,81 | 71% | 10% | 0% | 10% | 5% | 5% |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

Les principaux facteurs d'attractivité sont présentés à la Table7. Le croisement entre les données montre que les effectifs trouvant que la wilaya est attractive classent le coût et la disponibilité du foncier, les infrastructures de base, la proximité du port ainsi que la volonté d'être acteur du développement comme facteurs importants et ces effectifs trouvent satisfaisant les facteurs disponibilité de la main d'œuvre, l'état de raccordement au réseau électrique, téléphonique et gaz. Les autres facteurs ne sont que moyennement voire pas du tout satisfaisant.

Les chiffres qu'obtient le facteur main-d'œuvre (77% et 67%) peuvent confirmer la théorie classant le facteur humain comme facteur d'attractivité. Même si le coût du foncier a influencé le choix de localisation de plus de 43% de notre échantillon (Table N°5), ces derniers ne sont que 23% à penser qu'il constitue un facteur d'attractivité. Ceci peut s'expliquer par l'augmentation du coût du foncier au cours des dernières années.

Table N°17. Facteurs d'attractivité de la wilaya

| Facteurs | Effectifs | % |
|----------------------------------|-----------|-----|
| Réseaux de transport | 11 | 85% |
| Coût main d'œuvre | 10 | 77% |
| Qualification Main d'œuvre | 9 | 69% |
| Agglomération d'entreprises | 8 | 62% |
| Proximité insti. administratives | 7 | 54% |
| Proximité insti. Financières | 7 | 54% |
| Disponibilité du foncier | 6 | 46% |
| Réseau Fournisseurs | 6 | 46% |
| Sécurité | 5 | 38% |
| Réseau de distribution | 5 | 38% |
| Proximité de l'université | 4 | 31% |
| Coût du foncier | 3 | 23% |
| Marché important | 3 | 23% |
| Image de la commune | 3 | 23% |
| Services aux entreprises | 2 | 15% |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

La Table N°8 nous aide à comprendre les faiblesses du territoire étudié en comparant ses données à celles de la Table N°17. Nous remarquons que les facteurs ayant une haute importance pour le choix de localisation selon notre échantillon, ne sont pas forcément ceux qui sont le plus cités pour le territoire étudié. Les facteurs touchant le foncier et la matière première, obtenant des scores d'importance assez élevés en matière d'attractivité territoriale, ne sont pas considérés comme facteurs d'attractivité du territoire étudié. Les aides locales sont sans aucune importance pour 43% de l'échantillon. Il est à noter qu'en Algérie, la commune, malgré son statut de collectivité locale déconcentrée et autonome, selon la loi 90-08 du 07 Avril 1990, est toujours régit par le gouvernement central. Ainsi, les programmes économiques, les aides aux entreprises et les services sont pensés et décidés par l'Etat central. Aucune différenciation n'est notée entre les wilayas du pays à ce niveau. La proximité du port, les infrastructures de base, la volonté d'être acteur du développement local et la disponibilité de la main d'œuvre sont des facteurs très importants pour plus du tiers de l'échantillon. Alors que, les aides locales, le contexte familial, la proximité de l'aéroport, la souplesse de l'administration et le coût des NTIC sont des facteurs sans aucune importance pour plus du tiers des industries.

Table N°8. Importance des facteurs d'attractivité

| | Sans | Peu | Moy | Impo | Très | Score |
|--|------|-----|-----|------|------|-------|
|--|------|-----|-----|------|------|-------|

| | | | | | | |
|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Disponibilité foncier | 5% | 0% | 14% | 24% | 57% | 4,29 |
| Coût foncier | 5% | 0% | 19% | 33% | 43% | 4,10 |
| Disponibilité matières 1ère | 10% | 5% | 19% | 24% | 43% | 3,86 |
| Coût Matières 1ère | 14% | 5% | 19% | 14% | 48% | 3,76 |
| Infrastructures de base | 5% | 14% | 24% | 19% | 38% | 3,71 |
| Disponibilité Main d'œuvre | 10% | 19% | 10% | 24% | 38% | 3,62 |
| Volonté d'être acteur du DEL | 14% | 0% | 29% | 24% | 33% | 3,62 |
| Proximité port | 19% | 10% | 14% | 19% | 38% | 3,48 |
| Coût main d'œuvre | 0% | 19% | 38% | 24% | 19% | 3,43 |
| Marché important | 5% | 10% | 38% | 33% | 14% | 3,43 |
| Environnement naturel | 5% | 19% | 33% | 24% | 19% | 3,33 |
| Proximité des GE | 14% | 19% | 24% | 19% | 24% | 3,19 |
| Proximité fournisseurs | 14% | 19% | 33% | 14% | 19% | 3,05 |
| Image commune | 14% | 24% | 24% | 19% | 19% | 3,05 |
| Economie d'agglomération | 29% | 10% | 33% | 5% | 24% | 2,86 |
| Qualité de vie | 29% | 0% | 43% | 19% | 10% | 2,81 |
| Agglomération d'entreprise | 19% | 29% | 33% | 10% | 10% | 2,62 |
| Proximité aéroport | 38% | 19% | 14% | 5% | 24% | 2,57 |
| Souplesse de l'administration | 43% | 10% | 10% | 24% | 14% | 2,57 |
| Coût NTIC | 33% | 19% | 19% | 14% | 14% | 2,57 |
| Appartenance à la commune | 38% | 5% | 38% | 19% | 0% | 2,38 |
| Faiblesse concurrence | 29% | 24% | 33% | 10% | 5% | 2,38 |
| Aides locales | 43% | 19% | 10% | 19% | 10% | 2,33 |
| Proximité chemins de fer | 57% | 10% | 5% | 10% | 19% | 2,24 |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

La Table N°929 et N°10 représentent le degré de satisfaction des différents facteurs. Le facteur humain est un facteur qui a obtenu un score de satisfaction de 4 sur 5 même si uniquement 29% de l'échantillon le cite comme facteur ayant influencé leur localisation (Table N°5). Le raccordement aux différents réseaux ainsi que le niveau de sécurité et l'image de la commune sont des facteurs obtenant également ce score, même s'ils ne ressortent pas forcément parmi les premiers facteurs ayant une grande importance d'attractivité (Table N°8).

Table N°92. Degré de satisfaction des différents facteurs d'attractivité

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Scor |
|--|---|---|---|---|---|------|
|--|---|---|---|---|---|------|

| | | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|---|
| Disponibilité MO | 0% | 0% | 24% | 43% | 33% | 4 |
| Qualification MO | 0% | 5% | 43% | 24% | 29% | 4 |
| Cout MO | 0% | 5% | 38% | 52% | 5% | 4 |
| Etat réseau hydraulique | 5% | 10% | 48% | 24% | 14% | 3 |
| Etat réseau électrique | 0% | 10% | 14% | 43% | 33% | 4 |
| Etat réseau gaz | 0% | 10% | 10% | 43% | 38% | 4 |
| Etat réseau téléphonique | 10% | 19% | 10% | 24% | 38% | 4 |
| Etat réseau internet | 5% | 29% | 33% | 14% | 19% | 3 |
| Disponibilité du foncier | 24% | 24% | 48% | 5% | 0% | 2 |
| Cout du foncier | 10% | 29% | 48% | 5% | 10% | 3 |
| Accessibilité au foncier | 24% | 33% | 33% | 5% | 5% | 2 |
| Infrastructures routières | 14% | 29% | 38% | 19% | 0% | 3 |
| Environnement concurrentiel | 10% | 0% | 62% | 29% | 0% | 3 |
| Marché de consommateurs | 0% | 14% | 38% | 38% | 10% | 3 |
| Fournisseurs | 0% | 19% | 43% | 24% | 14% | 3 |
| Environnement politique | 29% | 67% | 0% | 5% | 0% | 2 |
| Environnement légal | 5% | 33% | 57% | 0% | 5% | 3 |
| Environnement économique | 0% | 14% | 71% | 14% | 0% | 3 |
| Environnement socio-culturel | 19% | 10% | 48% | 19% | 5% | 3 |
| Environnement technologique | 29% | 24% | 43% | 0% | 5% | 2 |
| Environnement écologique | 14% | 48% | 38% | 0% | 0% | 2 |
| Le réseau de distribution | 0% | 14% | 52% | 29% | 5% | 3 |
| Services de chemin de fer | 43% | 19% | 24% | 10% | 5% | 2 |
| Services portuaires | 14% | 5% | 67% | 10% | 5% | 3 |
| Services aéroportuaires | 24% | 24% | 43% | 5% | 5% | 2 |
| Pertinence des projets territoriaux | 19% | 29% | 38% | 10% | 5% | 3 |
| Délais des projets territoriaux | 48% | 33% | 14% | 5% | 0% | 2 |
| Participation aux projets territoriaux | 33% | 29% | 33% | 5% | 0% | 2 |
| Concertation projets territoriaux | 29% | 43% | 24% | 0% | 5% | 2 |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

Le facteur foncier ne satisfait pas l'échantillon interviewé alors qu'il est considéré comme important voire très important pour plus de 70% de l'échantillon (Table N°8). Par contre, l'insatisfaction est reflétée par les résultats de la Table N°5. En effet, seuls 33% de l'échantillon ont été influencé par ce facteur lors de leur choix de localisation. Les infrastructures routières et portuaires sont les deux moyens de transport utilisés par les industries pour les approvisionnements et la distribution, ils obtiennent un score moyen de 3 sur 5. L'environnement macro des industries n'est que moyennement satisfaisant voir pas satisfaisant pour l'environnement politique, écologique et technologique. Le micro environnement (concurrence, fournisseurs, consommateurs) est moyennement satisfaisant alors que le marché

des consommateurs et celui des fournisseurs obtiennent un score d'importance pour l'attractivité de 3,43 et 3,05 respectivement (Table N°8). Le facteur gouvernance mesuré ici par la concertation et participation aux projets territoriaux n'obtient qu'un score de satisfaction de 2 sur 5. Les industries de l'échantillon sont satisfaites de l'image de la commune, de la qualité de vie et du niveau de sécurité.

Table N°103. Degré de satisfaction des différents facteurs d'attractivité

| | | | | | | |
|---------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|---|
| Qualité des services d'administration | 10% | 29% | 43% | 10% | 10% | 3 |
| Qualité des services à l'entreprise | 5% | 33% | 57% | 0% | 5% | 3 |
| Le cadre de vie | 0% | 14% | 81% | 0% | 5% | 3 |
| Le niveau de sécurité | 0% | 5% | 52% | 29% | 14% | 4 |
| L'image de la commune | 5% | 5% | 38% | 38% | 14% | 4 |

Source : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

4.2. Regroupement d'entreprises : cas du Cluster boisson

La création du cluster boisson Algérie (CBA) a été initiée par l'APAB (association professionnelle des producteurs de boissons) en 2015 et est hébergé à Bejaia suite à l'échec dans la mise en place du pôle agroalimentaire initié par l'Eta. Ce cluster est le fruit du regroupement des entreprises agroalimentaires localisé dans la wilaya de Bejaia spécialisé dans la production de boisson, vu le nombre important d'industrie de toutes taille qu'enregistre la région, mais aussi des membres affiliés à l'APAB. Ce dernier est soutenu par divers programmes issus d'une coopération algéro-allemande GIZ et soutenu par l'ANDI, ANDPME, DGPME/MIM et l'université de Bejaia.

Pour comprendre la réalité de l'existence de groupement et des collaborations qui existent entre les membres, un entretien directif a été mené auprès du président du Cluster, Monsieur Bouattou, nous a permis d'avoir un aperçu sur la réalité de l'existence de ce dernier. Le cluster CBA regroupe un ensemble d'acteurs : industries de boissons, fournisseurs, logistiques et transport, université, etc. dont la mise en réseau participerait à renforcer l'innovation au sein de la filière boisson, et rendre ce marché plus compétitif par une visibilité nationale et internationale par l'attractivité d'investisseurs.

Selon l'interviewé, l'objectif principal de ce cluster est de : « renforcer l'accompagnement par la coopération entre les acteurs afin d'être plus compétitif ensemble, tel que l'impact sur les différents acteurs se mesure à la capacité de chacun à partager et à innover ».Le cluster a été conçu pour jouer le rôle d'un levier de développement régional qui s'actionne sur les activités des membres, et au travers des coopérations, des synergies seraient créés ce qui favoriserait en parallèle l'innovation.

En renforçant la coopération et la collaboration entre les membres, les modes de management des entreprises seraient améliorés et permettrait la mise en place de nouvelles méthodes de gestion, mais aussi de bénéficier de la réduction des coûts liées à la centralisation des achats et à la logistique en optimisant même le retour à vide. Des ambitions de coopérations qui ne s'arrêtent pas ici, car le président évoque l'ambition futur qui est de : « s'intégrer davantage à l'espace de digitalisation du cluster, en faisant des achats et des ventes groupées,

en améliorant l'intégration à la chaîne de valeur en amont et en aval et de mettre en place un Hub export pour promouvoir ce dernier ». L'optimisation de la chaîne de logistique par le retour à vide, les achats groupés et le Hub export serait un atout pour promouvoir la compétitivité non seulement du cluster boisson mais de toute la filière boisson. Pour cela, les différents membres vont être amenés à s'appuyer sur les économies d'échelle et à mutualiser les moyens disponibles.

Malgré les ambitions pour promouvoir ce cluster, accroître sa visibilité et sa compétitivité en renforçant sa position sur le marché local voir international, le cluster boisson rencontre un ensemble d'obstacles, tel que les énumère le président : « les procédures bureaucratiques sont longues et lentes, la qualité des services et des infrastructures laissent à désirer, l'environnement des affaires est dominé par le marché informel surtout pour le secteur de la boisson, l'absence de loi et de politique de concurrence, sans oublier le système d'impositions et de taxation qui régit le secteur ».

En plus de tous ces obstacles, les coopérations entre entreprises sont restreintes et demeurent au stade embryonnaire du fait de leur caractère familial hésitant et méfiant privilégiant les échanges informels et de la spécificité socioculturelle Kabyle qui connaît une réticence à la centralisation du pouvoir (Lamrani, 2020). Mais aussi des problèmes de financement, de foncier et des collectivités locales qui se contentent des aspects administratifs uniquement (fiscalité et procédures de contrôle) au lieu d'encourager ou d'accompagner le cluster à mieux se structurer.

Certes, ce cluster est récent pour pouvoir faire un constat, mais sa durée de mise en place, son statut et la faible adhésion des pouvoirs publics locaux à sa mise en place, témoigne de la fragilité de cette démarche (Arabi, 2014). L'ensemble de ces éléments constituent un environnement non propice à la croissance du cluster boisson, ce qui rejoint les résultats de (Bedrani, 2007) ; (Arabi, 2013) ; (Idir, Benaïcha, & Chabi, 2020).

5. Conclusion

L'enquête nous a permis de dresser les atouts et les faiblesses de la wilaya de Bejaia en nous basant sur les informations concernant toutes les caractéristiques du territoire et sur l'avis des industries agroalimentaires sur ces dernières. Les atouts principaux de la wilaya restent sa main d'œuvre, la présence d'un port et son réseau routier. Même si ce dernier a des lacunes, il reste le réseau le plus utilisé par les entreprises pour le transport de la marchandise pour son coût.

Même si Bejaia a une agglomération d'entreprises assez importante grâce à un réseau de distribution et de fournisseurs dense, à la proximité du port, les autres administrations publiques ne s'impliquent pas dans la vie économique de la wilaya et n'impliquent pas les acteurs économiques dans les processus décisionnels concernant le territoire. Le territoire accuse un retard en matière de management participatif. Nous pouvons dire alors que les atouts de la wilaya sont le fruit d'une stratégie nationale mais en aucun cas le résultat d'une synergie d'acteurs locaux.

Nous remarquons, également, qu'aucun des facteurs cités ne ressort d'une manière flagrante pour ce qui est de l'attractivité de la wilaya. C'est pour dire que les autorités ne travaillent pas sur une stratégie aidant à construire un avantage concurrentiel vis-à-vis des autres wilayas du pays. D'ailleurs, un seul des vingt-et-un cadres interviewés habite une autre wilaya, les vingt

autres sont natifs et habitants de la wilaya, ce qui a contribué à leur choix de Bejaia. Il va sans dire que les entreprises ne veulent pas se délocaliser car les offres territoriales en Algérie ne sont pas différenciées d'une wilaya à une autre. Mais les territoires sont en développement constant et les atouts de la wilaya de Bejaia ne sont pas de l'ordre de l'acquis et risqueraient de se faire dépasser du jour au lendemain par les autres wilayas.

Le regroupement créé par le cluster CBA est du fait de la présence des entreprises qui jouissent d'expérience dans leurs domaines. Pourtant les obstacles liés à la fois aux membres qui ont des réticences à collaborer avec les concurrents directs/indirects, mais aussi aux collectivités locales qui se contentent d'un appui administratif, sans participer autrement, fait que ce cluster peine à se développer malgré les potentialités disponibles.

Nos recommandations s'orientent vers l'aspect stratégique de la planification. En effet, nous déduisons, des différents résultats, qu'aucune stratégie territoriale locale n'est suivie. La planification reste centralisée alors que toute base de développement local commence par une décentralisation. Il est primordial d'intégrer les acteurs locaux au processus de planification territoriale. La gestion efficiente des ressources financières et humaines ainsi que celle des infrastructures est plus que nécessaire.

5. Références bibliographiques

- Arabi. (2013). La dynamique de structuration du territoire de Bejaia, une approche par les réseaux. *Communication pour les journées d'études des acteurs économiques et structuration des territoires*. Bejaia.
- Arabi. (2014). Dynamique entrepreneuriale et construction territoriale en Algérie. Approche par les acteurs et les réseaux : le cas de la région de Bejaia. Dans *L'Economie territoriale en questions* (p. 312). Paris: L'Harmattan.
- Bagaoui, Bordeleau, Lemire, & Nadeau. (1996). Les SPL : conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du projet Agnus. *CRISES-ANGUS*.
- Beccatini. (1992). Le district industriel : milieu créatif. *Espace et Sociétés*, 66-67.
- Belkacem, B., Herizi, R., & Moussi, O. (2013). Etude des clusters industriels en Algérie. *Ecole nationale supérieure de statistiques*.
- CIADT. (2004). *Pour une nouvelle politique industrielle: la stratégie des pôles de compétitivité*. Matignon.
- Djouab, & Abedou. (2018). Le cluster de boisson de Bejaia: un pilastre promoteur du secteur agroalimentaire en Algérie. *Afkar wa Affak*, 6(1).
- Felix, p., Merminod, N., & Deflix, c. (2008). *Pour une approche coopérative de la recherche, le cas du pôle de compétitivité Minalogic*. CERAG.
- Ferguene. (2016). Système Economique Territorial et développement local : intérêt de l'approche du développement par le territoire pour les pays du sud. *La territorialisation de la politique industrielle et croissance inclusive*. Tunis: ONU-Commission économique pour l'Afrique.
- Idir, Benaïcha, & Chabi. (2020). Confiance et structuration des réseaux d'entreprises en Algérie: cas du cluster boisson Soummam-Bejaia. *Revue entreprise*, 09(01).
- Idir, Benaïcha, & Chabi. (2020). Confiance et structuration des réseaux d'entreprises en Algérie: cas du Cluster Boisson Soummam-Bejaia. *Entreprise Review*, 09(01).
- Lamrani. (2020). Acteurs, dynamiques territoriales et développement local, cas de la vallée de la soummam en Algérie.

- Mendez. (2005). Les effets de la mondialisation sur l'organisation et la compétitivité des districts industriels. *Revue internationale sur le travail et la société*, 13(02).
- Mokrane. (2017). Formation et stabilité des territoires dédiés aux TIC: élément d'analyse théorique et empiriques, cas des parcs technologiques en Algérie. *Algerian Business Performance Review*, 20.
- Ouhejjou, & Sossi Alaoui. (2013). Les pôles de compétitivité à l'ère de l'économie de la connaissance : une nouvelle perspective de développement économique au Maroc. *Economics and Management of Networks Conference*.
- Paris. (2013). Diffusion de la démarche cluster dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). *ONUUDI*.
- Porter. (1990). *The competitive advantage of nations*. New York: The Free Press.
- Porter. (1998). Clusters and compétition: New agenda for companies, governments and institutions. *Harvard Business School Working Paper*(98-080).
- Solvell, O., Ketels, C., & Lindqvist, G. (2003). The cluster initiative greenbook. *TCI Conference Global*. Gothenburg.
- Thomas, A., Schwaag, S., Srvik, J., & Hansson, E. (2004). *The cluster policies whitebook*. International organization for knowledge economy and enterprise development.
- Torre, A. (2006). Cluster et système locaux d'innovation : un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité. *Régions et Développement*(24).